

PROJET D'ORDRE DU JOUR
Conseil d'établissement – École Hélène-Boullé
2024/11/19 19:00 en Teams

1. Ouverture de la séance (1 minute)
2. Nomination d'un-e secrétaire (1 minute)
3. Vérification du quorum (1 minute)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (1 minute)
5. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (2024/09/26) (3 minutes)
6. Parole au public (2 minutes)
7. Suivis du dernier procès-verbal (10 minutes)
 - 7.1 Idées pour l'utilisation du budget du CÉ
 - 7.2 Formation obligatoire des membres du CÉ
 - 7.3 Nomination d'un membre représentant de la communauté
 - 7.4 Formation d'un comité de parents utilisateurs au SDG
8. Suivi du projet éducatif (2 minutes)
9. Sujets pour approbation (5 minutes)
 - 9.1 Code de vie
 - 9.2 COSP
10. Sujets de consultation (25 minutes)
 - 10.1 Consultation obligatoire auprès des élèves
 - 10.2 Critères de sélection de la direction d'école
 - 10.3 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 24-27 et acte d'établissement
11. Activités de financement (2 minutes)
12. Suivi du budget (5 minutes)
 - 12.1 Surplus et déficits
 - 12.2 Transferts de fonds: Résolutions
13. Sorties éducatives (approbation) (10 minutes)
14. Points d'information/rapports
 - 14.1 Direction (8 minutes)
 - Photo finissant 24-25
 - Réponse au PQI 2024-2034
 - Journées tempête
 - Rencontre des parents du 27 novembre
 - 14.2 Personnel enseignant (3 minutes)
 - 14.3 Service de garde (10 minutes)
 - 14.4 Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)
 - 14.5 Représentante de la communauté (5 minutes)
 - 14.6 OPP (10 minutes)
 - 14.7 Présidence
15. Varia
16. Levée de la séance



Présidence



Direction